

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châtelleraut, le 3 avril 2024

### **Signature du contrat de ville "Engagement Quartiers 2030" de Grand Châtelleraut, mercredi 3 avril 2024**

Grand Châtelleraut compte deux Quartiers Politique de la Ville (QPV) en 2024 : Lac-Renardières-Ozon et Châteauneuf Centre ville. Deux QPV mais quatre quartiers tant les caractéristiques de chacun sont différentes.

Une grande majorité des 7 200 habitants des quartiers prioritaires de Grand Châtelleraut résident dans le quartier sud « Lac-Renardières-Ozon » (61% en QPV) qui compte près de 4 400 habitants. Le quartier « Châteauneuf Centre-Ville » dénombre quant à lui près de 2 800 habitants (39 % des habitants en QPV).

Le nouveau contrat de ville s'appuie sur des axes prioritaires issus de la concertation citoyenne et des travaux de réflexion des partenaires et acteurs de cette contractualisation.

#### **Emploi, insertion et développement économique**

Dans le contexte de la mise en place de France Travail et de la stratégie nationale en faveur du plein emploi, le nouveau contrat de ville a pour objectif d'agir en faveur de l'insertion professionnelle des personnes qui sont les plus éloignées du marché du travail pour leur permettre de sortir durablement d'une situation de pauvreté et de vulnérabilité, de redonner confiance et retrouver une dignité par le travail. **Le Département de la Vienne a été retenu pour mettre en place, en lien avec France Travail, un accompagnement renforcé des bénéficiaires du revenu de solidarité active en 2024. L'expérimentation concernera le bassin d'emploi de Châtelleraut et les quartiers.**

#### **Aménagement, cadre de vie et transitions**

L'enjeu est de garantir la dynamique de cohésion sociale et la nécessaire mixité sociale par des opérations de renouvellement urbain, entretenir la dimension sociale tout en garantissant une stratégie globale en faveur de la transition écologique.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers

## **Emancipation**

autour des enjeux de l'éducation et le renouvellement de la cité éducative **en 2024**, de la santé et l'élaboration d'un nouveau contrat local de santé, d'accès aux droits et de sport, culture et jeunesse.

## **Égalité hommes – femmes, lutte contre les discriminations et respect des valeurs de la République**

**La transmission des valeurs de la République passe par des actions éducatives auprès de l'ensemble des acteurs du territoire ( association, parents, service public)**

Ces questions seront prises en compte de façon transversale dans tous les projets et démarches à destination des habitants des quartiers prioritaires.

## **Tranquillité et sécurité publiques**

Un enjeu de sécurité est attendu par les habitants des QPV notamment depuis les violences urbaines du début d'été 2023.

La prévention de la délinquance des jeunes notamment par le biais de l'insertion, l'organisation de la prévention de la délinquance et les stratégies portées par le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance auront pour objectif de mieux appréhender la tranquillité et la sécurité publique dans les quartiers prioritaires.